



HETSL

Rapport annuel 2023

S'engager.
Au cœur de la société.

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

HE
TSL

TABLE DES MATIERES

1	Message du Conseil de fondation	3
2	Faits marquants de l'année 2023	4
3	Enjeux et perspectives.....	6
4	Associations d'étudiant·e·s	9
5	Diplômes et prix décernés.....	10
5.1	Diplômes remis en 2023	10
5.2	Prix 2023 : les lauréat·es	12
6	Les étudiant·e·s en chiffres.....	13
7	Ressources humaines	17
8	Filières initiales et 3^{ème} cycle	18
8.1	Travail social	18
8.2	Ergothérapie	18
8.3	Formation Master	18
8.4	Doctorats	19
9	Unité de formation continue.....	20
10	LaReSS.....	21
11	Manifestations et réseaux de compétences.....	22
12	Bilan et comptes de résultats	23
13	Composition du Conseil de fondation	26

1 MESSAGE DU CONSEIL DE FONDATION

Des professions au cœur de la vie des gens

La pandémie de COVID, bien que terminée en 2022, laisse des traces durables dans la société et dans les relations interpersonnelles. Les conflits mondiaux, les risques de pénuries de matières premières ou d'énergie, le retour de l'inflation provoquent un sentiment général de malaise, d'instabilité et de précarité; les plus fragiles d'entre nous sont repoussés aux marges de la société.

Aujourd'hui plus que jamais, les formations dispensées par la HETSL sont importantes. Mieux, elles sont absolument nécessaires pour la communauté. Nos diplômé·es deviennent les artisanes et artisans d'une possibilité de vivre ensemble dans une meilleure sérénité pour chacune et chacun.

Dans ces temps âpres et troublés, le rôle du Conseil de fondation est de garder le cap et garantir à l'Ecole un cadre, notamment financier, solide. Il suit avec passion les activités de la HETSL tout au long de l'année, tout en ayant une vision prospective pour les développements à moyen et long terme de la HETSL.

L'enjeu majeur du Conseil et de la Direction consiste et consistera à maîtriser le transfert de la filière en ergothérapie en même temps que l'augmentation des effectifs pour la filière en travail social. Les négociations financières avec la HES-SO ainsi qu'avec le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) du canton de Vaud se déroulent dans un excellent état d'esprit, ce qui nous réjouit. Le Conseil tient également à souligner la qualité des échanges avec la Direction de la HETSL; la transparence et la confiance sont les maîtres-mots de cette relation.

Dans son rôle plus institutionnel, le Conseil a - outre l'adoption des comptes annuels, du budget, du rapport annuel et la prise de connaissance de l'analyse globale des risques - également adopté le plan de développement 2025-2028 de la HETSL à l'attention de la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES).

Le Conseil tient à remercier vivement la Direction ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'Ecole pour l'excellence du travail accompli et la force de l'engagement de chacune et chacun au service de nos missions de formations, de recherches, de services et d'ouverture à la Cité.

Nos remerciements vont également aux autorités politiques, académiques et administratives ainsi qu'à nos institutions partenaires. De plus, le Conseil se réjouit que la HETSL puisse compter sur un Conseil professionnel solide, engagé et représentatif des terrains.

S'engager.

Au cœur de la société.

Au nom du Conseil de fondation,



Anne-Catherine Lyon,
Présidente du Conseil de fondation

2 FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

L'année 2023 a été riche en réalisations pour la HETSL, comme en témoigne ce rapport d'activité. La Haute école a remis 73 Bachelors en Ergothérapie et 179 Bachelors en Travail social, offrant à ses 252 diplômé·es des perspectives professionnelles réjouissantes et témoignant de la forte attractivité de ses formations HES-SO. Elle a aussi participé aux formations de niveau Master et Doctorat. Elle a été active dans la formation continue, avec 1799 participant·es accueilli·es tout au long de l'année, et dans la recherche et le développement, avec pas moins de 35 projets de recherche et 37 recherches mandatées en cours. En ce qui concerne l'organisation d'événements, la HETSL a proposé 50 manifestations en lien avec ses domaines d'expertise via les activités portées par ses réseaux de compétences, ses pôles de développement et son observatoire des précarités.

D'un point de vue institutionnel, l'année 2023 a permis à la HETSL, forte d'une culture participative à tous les échelons de sa gouvernance, de poursuivre son repositionnement dans une période marquée par une pénurie de personnel qualifié, dans le social et la santé. La décision du Canton de Vaud de concrétiser en 2026 le transfert de la filière Ergothérapie au Campus santé de HESAV a également nécessité un suivi minutieux. Ce rapport y reviendra au chapitre 3 (Enjeux et perspectives).

Au Département des ressources académiques, deux projets d'envergure touchant à la formation Bachelor en Travail social et à la formation continue ont été lancés en cours d'année, en impliquant des représentant·es des milieux professionnels. Le premier porte sur l'« offre de formation » et vise à définir les possibilités pour la HETSL d'intégrer, tant en formation de base que continue, des réponses à l'évolution des métiers du domaine social. En parallèle à l'augmentation des quotas pour répondre à la pénurie de professionnel·les formé·es, prévue dès la rentrée 2024, il s'agit d'adapter la formation en la diversifiant (thématiques, nouveaux champs, etc.).

Le projet « flexibilisation de la formation HETSL » vise quant à lui à renforcer l'attractivité de nos cursus en facilitant leur accès et leur suivi pour différents profils d'apprenant·es, avec un accent particulier mis sur les personnes ayant des parcours non linéaires (profils expérimentés notamment). Il doit également permettre une meilleure perméabilité avec les autres niveaux de formation. Pensé comme une contribution à la lutte contre la pénurie de personnel qualifié et au renforcement d'une approche en termes de « Life Long Learning » (formation tout au long de la vie), le projet répond également à l'évolution des attentes et des besoins des personnes en formation.

Relevons également que la stratégie numérique HETSL pour l'enseignement et l'apprentissage a pu être finalisée à la rentrée 2023. Elle ouvre sur une phase de déploiement de mesures soutenant sa mise en œuvre, et ce dans un contexte d'une arrivée en force des intelligences artificielles. Enfin l'année 2023 a été marquée par le départ de la doyenne de l'Unité de formation continue et l'arrivée d'une nouvelle responsable. Cette transition a permis d'entamer une réorganisation permettant de continuer l'effort entrepris pour améliorer la cohérence et la lisibilité de notre offre de formation continue.

Au Département des ressources humaines et administration, la HETSL a poursuivi son engagement dans la prévention et la sanction de toute forme de discrimination, promu et soutenu l'égalité et renforcé un environnement inclusif permettant le respect de la diversité, en lien notamment avec l'identité de genre. Une soirée sur le thème de l'homophobie et la transphobie a permis d'initier une démarche participative et l'élaboration d'un plan d'action LGBTIQ avec la Déléguée cantonale aux questions d'homophobie et de transphobie dans les lieux de formation. Un poste de Répondant·e Egalité et Diversité a été mis au budget 2024 et sa mise en œuvre concrétisée le 1^{er} mai 2024.

La HETSL a participé activement en 2023 au projet « EVA » sous la conduite de la HES-SO. Pour rappel ce projet a pour objectifs : 1. Définir les processus clés harmonisés de gestion académique. 2. Définir une stratégie d'évolution. 3. Maîtriser le risque présenté par l'utilisation actuelle d'AGE. Les travaux se poursuivront en 2024 notamment avec une analyse fine des risques pour la HETSL. La HETSL a poursuivi ses efforts d'optimisation des processus administratifs notamment avec une analyse poussée de l'organisation et du fonctionnement du Service d'admission et de gestion des études (SAGE). La mise en œuvre des recommandations est planifiée dès 2024.

Du côté de la bibliothèque, les statistiques montrent une belle affluence, avec une estimation de 750 visiteurs et visiteuses par semaine. Afin de promouvoir et mettre en valeur ses collections thématiques extra muros, la bibliothèque s'est jointe à plusieurs événements organisés par l'école et en collaboration avec les réseaux de compétences : en 2023 l'urgence écologique et son impact sur la santé et la société aura marqué plusieurs expositions. Elle a également proposé des animations à des moments clés de l'année pour les étudiant·es et le personnel, qui ont rencontré un vif succès. En collaboration avec des prestataires en insertion professionnelle, une douzaine de jeunes stagiaires ont été accueillis pour des formations enrichissantes, d'une durée de quelques jours à plusieurs semaines. La bibliothèque rejoint ainsi la mission de l'école en favorisant l'inclusion de parcours différents. Grâce à une proposition de services toujours en quête de renouvellement, la bibliothèque parvient à fidéliser un public tant interne qu'externe.

Au Département des finances et techniques, une attention toute particulière a été portée durant cet exercice à la gestion des dépenses et des investissements. Ceci non seulement pour limiter et absorber l'impact de la hausse du prix de l'électricité, avec notamment le risque d'être soumis à d'éventuelles mesures de contingentement qui pourraient avoir des répercussions non-négligeables sur la qualité de l'enseignement, mais également afin que la HETSL puisse prendre le temps d'analyser et d'anticiper ses futurs besoins d'infrastructures pour les prochaines années.

Le départ de la filière Ergothérapie, prévu pour l'automne 2026, force tous les services et filières à s'investir dans les nombreux projets institutionnels et ceci afin de redessiner les futurs contours de la HETSL. En parallèle, la pénurie de personnel qualifié dans les secteurs du social et de la santé, encourage à former toujours plus d'étudiant·es en Travail Social et en Ergothérapie. Ces deux démarches ont un impact non négligeable sur le fonctionnement courant mais aussi sur les infrastructures qui doivent dans un premier temps pouvoir accueillir plus de personnel et d'étudiant·es mais également dans un second temps être en mesure d'anticiper le futur départ de la filière ER.

Dans le domaine financier, conformément à la décision du Conseil d'Etat, une indexation de 1.4 % a été appliquée sur tous les salaires du personnel. Du côté des recettes, la croissance des activités en lien avec les formations tertiaires (Bachelor & Master), de la formation continue et de la recherche a entraîné une augmentation des produits. Le service informatique et multimédia (SIM) a été impliqué notamment dans les différents projets d'hybridation des cours, qui s'inscrivent dans la stratégie numérique institutionnelle. Les auditorios de l'école ont été adaptés pour permettre une meilleure diffusion en ligne des cours. La sécurité informatique de nos utilisatrices et utilisateurs reste une mission importante pour le SIM. S'agissant des efforts de sécurisation des plateformes, nous avons notamment initié l'utilisation systématique de la double authentification pour l'accès à nos services critique. Ces nouveaux services en ligne génèrent d'énormes quantités de données et en 2023, le SIM a identifié une série de mesures afin de mieux les gérer, dans le but de limiter leur empreinte carbone.

Nouvelle Présidente



Le 26 juin 2023, le Conseil de fondation a désigné à l'unanimité sa nouvelle Présidente en la personne d'Anne-Catherine Lyon. Un [communiqué](#) s'en est fait l'écho. Les membres du Conseil se sont réjouis que l'expertise et les solides connaissances de Mme Lyon dans le domaine des HES soient mises au service de la HETSL, spécialement dans une période marquée par une pénurie de professionnel·le·s formé·e·s en travail social et en santé.

À cette occasion, le Conseil de fondation a remercié chaleureusement son Vice-Président, Vincent Grandjean, pour sa Présidence ad interim durant le 1er semestre 2023.

252 diplômé·es en 2023



La remise des diplômes a été célébrée le 16 novembre dernier à la salle Métropole en présence des diplômé·es et de leurs proches. La HETSL les a félicité·es chaleureusement pour l'obtention de leur Bachelor HES-SO en Travail social et en Ergothérapie ! Elle a remis à cette occasion 73 diplômes en Ergothérapie et 179 en Travail social. Et grâce au soutien de ses partenaires, la Haute école a remis huit prix en guise de reconnaissance d'une excellence particulière. La fête s'est poursuivie en famille après un apéritif, puis au D ! Club à l'invitation de l'association d'étudiant·e·s HETSLibre.

Retour [en images](#).

3 ENJEUX ET PERSPECTIVES

Aujourd'hui la HETSL est une Haute école reconnue dans les milieux professionnels et académiques. Avec des valeurs fortes, une culture profondément participative, le renouveau de son Conseil de fondation et un Conseil professionnel qui réunit des personnalités des domaines du social et de la santé, la HETSL dispose d'importants atouts pour mener des projets ambitieux.

Pour identifier les tendances globales, les points d'attention et les pistes d'action de la période actuelle, qu'il s'agit de définir pour la HETSL comme une période transitoire charnière, le présent chapitre s'appuie sur le plan de développement 2025-2028 transmis en décembre 2023 à la DGES. Il intègre également les éléments dégagés aux Assises du social, un événement organisé à la HETSL le 24 novembre 2023. Portées par la Commission paritaire professionnelle qui regroupe des représentantes et représentants des employeurs et des employé·es, les Assises ont constaté la pénurie de personnel qualifié dans le domaine du travail social et travaillé deux axes prioritaires : la revalorisation des salaires et des emplois ainsi que l'amélioration de l'accès à la formation des professionnelles et professionnels. Cet événement a confirmé que la HETSL s'intègre dans un écosystème particulier qui non seulement se trouve dans une situation pénurie, mais doit aussi affronter des défis majeurs.

Forte de ces constats, la HETSL a réuni fin janvier 2024 les membres de son Conseil de fondation, de son Conseil professionnel et de son Collège des responsables académiques pour poursuivre la réflexion. Les résultats de ce riche moment d'échange ont aussi été intégrés à l'analyse.

Trois enjeux majeurs

La période 2025-2028 sera marquée par plusieurs éléments structurants pour les activités de la HETSL :

- Le départ de la filière Ergothérapie (ER) pour rejoindre le Campus Santé de HESAV à l'horizon annoncé de la rentrée académique 2026 oblige notre Haute école à repenser son fonctionnement et son activité. L'important travail d'accompagnement de ce transfert mobilise des ressources conséquentes impliquant des arbitrages délicats pour assurer en même temps le développement nécessaire de la filière Travail social (TS) ;
- Les domaines du travail social et de la santé représentent un potentiel de croissance certain dans la mesure où les milieux professionnels se mobilisent actuellement pour faire face à des pénuries de personnel qualifié. La HETSL est sollicitée pour augmenter le nombre de ses diplômé·es et mieux répondre aux besoins du marché. Les deux filières sont soumises à une régulation par quotas qui ne répond aujourd'hui pas suffisamment à la demande. Un des enjeux sera d'augmenter les effectifs étudiants, ce qui entraînera aussi une augmentation du nombre de places de stage nécessaire. Il s'agira de questionner les mécanismes de régulation et les règles d'admission des deux filières, dans un contexte où les augmentations budgétaires ne sont de loin pas acquises ;
- L'évolution rapide des problèmes sociaux et de santé a mis à jour la nécessité de renforcer l'expertise scientifique de la HETSL. En collaboration étroite avec ses partenaires, elle est appelée à consolider à l'interne ses champs de compétences et les rend plus visibles vers l'extérieur, afin d'être davantage en mesure de proposer aux actrices et acteurs de terrain des prestations de service de qualité et de mettre à disposition des politiques sociales et des pratiques professionnelles les résultats de ses recherches scientifiques.

Une réponse concertée

La mise en œuvre de la décision du Conseil d'État de regrouper toutes les filières de la santé au sein du Campus santé de HESAV oblige la HETSL à revoir sa culture institutionnelle (la Haute école perdra le terme « santé » dans son titre pour devenir une Haute école monofilière) et à gérer scrupuleusement les risques inhérents au transfert.

Dans ce cadre, la HETSL a pour double objectif de tout entreprendre pour garantir à la fois un transfert dans les meilleures conditions pour la filière ER, mais aussi la pleine capacité de développement de la HETSL après ce départ. Pour que ce double objectif puisse être réalisé, tant les coûts du projet, les coûts uniques liés au transfert que les coûts structurels qui incombent durablement à la HETSL, qui n'ont pas été pensés dans le cadre des travaux de mise en route du Campus Santé, devront être pleinement pris en charge par les autorités de tutelle. Il va de soi que le développement d'autres projets d'envergure durant la période 2025-2028 est subordonné à cet objectif principal et aux répercussions financières et institutionnelles de ce dernier.

Néanmoins, la HETSL et son Conseil de fondation saisissent aussi l'opportunité qu'offre ce repositionnement, et ce notamment dans un contexte de pénurie de personnel qualifié dans le secteur social. Cette pénurie est d'ailleurs reconnue par les autorités et objectivée par une récente enquête menée par la HES-SO : 53,2% des institutions ayant répondu à l'enquête rencontrent des difficultés pour recruter du personnel au bénéfice d'un titre HES en travail social. Pour le canton de Vaud, ce pourcentage s'élève à 79,5%. Pour l'année 2022, ce sont 277 postes mis au concours recherchant du personnel HES en travail social qui n'ont pu être repourvus par des personnes au bénéfice d'un tel titre. C'est équivalent au 32% des postes mis au concours par les institutions ayant répondu à l'enquête. Pour le canton de Vaud, ce chiffre s'élève à 152 postes, respectivement 47%. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet « Nouvelles orientations » de la HETSL, validé par le Conseil de fondation, qui vise notamment l'augmentation des effectifs en Travail social de 80 diplômé·e·s supplémentaires d'ici 2028.

Le fort intérêt de jeunes pour ces métiers (500 candidat·es sont refusé·es chaque année à cause du nombreux clausus dans les quatre HETS de la HES-SO) permet d'affirmer qu'une telle augmentation rencontrera assurément son public, tout comme le résultat d'une récente enquête mandatée par la HETSL auprès de ses Alumni qui montrent un réel attachement à des métiers qui donnent du sens et continuent de prouver leur utilité sociale.

L'enjeu majeur consistera donc à maîtriser à la fois le transfert de la filière ER, elle-même en pleine croissance, en même temps que l'augmentation des effectifs pour la filière TS. D'un côté, cela implique une gestion extrêmement minutieuse en termes de personnel, de processus administratifs et d'infrastructures. Tout retard dans les travaux du Campus santé pourrait mettre en péril cette planification. De l'autre, il s'agira d'obtenir le maintien du financement actuel tant au niveau des enveloppes budgétaires HES-SO, en cours de négociation pour la période 2025-2028, que pour la contribution directe du canton. Le projet dit « triangulaire » de coopération universitaire VD-GE, qui a vu en 2001 la stabilisation du budget global de l'UNIL malgré le départ de trois facultés moyennant un engagement formel de cette dernière de développer les pôles de la génomique et des sciences sociales, sert dans ce contexte comme modèle.

Diminué de sa filière ER, la HETSL s'engagera à développer la filière TS et à assumer ainsi de manière renforcée sa responsabilité sociale face aux problèmes de pénurie des professionnel·les du secteur social – pour autant que le canton en garantisse les conditions cadre favorables.

Au nom de la Direction,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a vertical line.

Alessandro Pelizzari
Directeur de la HETSL

4 ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANT·E·S

Rapport annuel des activités d'HETSLibre

Cette année académique a été importante pour l'association, de gros événements ont été planifiés et l'association a voulu soutenir les projets de notre communauté estudiantine.

Tout d'abord, nous avons débuté l'année avec l'arrivée de nouvelles et nouveaux membres de première année. Il y a également eu quelques départs pour nos chères et chers troisièmes années à qui nous souhaitons une bonne continuation dans le domaine professionnel et la suite de leurs parcours.

Nous avons ouvert le bal en organisant un apéro en fin septembre afin de faire connaître aux premières années HETSLibre. Dans le même temps, nous avons planifié notre Assemblée Générale et procédé aux démissions et aux élections de nouvelles et nouveaux membres à différents postes de l'association.

Le 16 novembre 2023 nous avons pu organiser la soirée des diplômé.e.s au sein du D !Club qui fût un succès. Cette année fût également marqué par la reprise de l'organisation et du financement du « Week-end en Montagne » par notre association. Nous avons pu louer un magnifique chalet au sein du village de Leysin. Les retours ont été fantastiques et les activités ainsi que les festivités ont su plaire comme le choix du lieu. Ces rencontres furent bénéfiques, plus particulièrement pour les 1ère années qui purent apprendre des 2ème et 3ème années de leurs expériences au sein de l'école. L'association a souhaité reprendre cet événement et le financer afin d'étendre sa proposition pour sa communauté estudiantine.

Enfin, le plus gros événement de la HETSLibre se déroulera le 31 mai 2024, le tant attendu Festi'Libre. Nous espérons que cet événement saura ravir notre communauté et nous serons ravie de partager avec vous une petite coupe, comme l'année précédente. Cette année, nous organisons la seconde édition en ayant appris et expérimenté de la première édition. HETSLibre est fière de pouvoir présenter à nouveau cette année ce festival qui inclut l'ensemble de la communauté travaillant et se formant au sein de notre école.

La suite s'annonce magnifique pour l'association. Une nouvelle équipe et des idées plein la tête, nous ne manquerons pas de surprendre les étudiant·e·s une fois encore lors de l'année académique suivante.

Informations sur www.hetsl.ch/campus/hetslibre

Au nom du comité,
Jérémy Duché

Plusieurs associations proposent aux étudiantes et aux étudiants de la HETSL des espaces d'échanges afin de s'enrichir mutuellement et vivre une expérience de partage. Elles se présentent à l'adresse www.hetsl.ch/campus.

5 DIPLÔMES ET PRIX DÉCERNÉS

5.1 Diplômes remis en 2023

La remise des diplômes a été célébrée le 16 novembre 2023 à la salle Métropole, en présence des diplômé·e·s et de leurs proches.

Voici les diplômé·e·s HETSL en 2023 :

Diplômé·e·s Ergothérapie (73)

Manon Arm, Karin Baechler, Hannah Bélanger, Katia Bertinelli, Zoé Bianchi, Célia Bily, Loriane Bongard, Julien Charles Both, Emma Boudier, Angélique Bourgeois, Hadrien Brondel, Corentin Bugnon, Johanna Burri, Elodie Casari, Giulia Cavallini, Laetitia Chanton, Anaïs Christen, Kalua Corelli, Marie Couturier, Dani De Almeida, Anne De Heer, Clémentine Délèze, Manon Nedjma Dietter, Catarina Maria Duarte Oliveira, Théa Angèle Filiberti, Romain Flückiger, Marie Galley, Tamara Gaudin, Coline Graber, Nadia Graf, Olivier Gumy, Céline Huber, Kayvan Imthurn, Cassy Simone Jacquat, Morgane, Jorand, Andrea King, Mathieu Koll, Delphine Kolly, Lucia Kozic, Pauline Kunz, Clara Laub, Léa Lemaesquier, Bruna Filipa Louro Sebastião, Lola Macquat, Eric Magnin, Justine Manuel, Naïs Marchand, Solene Marti, Lorenzo Michelet, Elise Nicodet, Eva Nicoulin, Naomi Normandin, Katia Occhipinti, Loïs Pechkranz, Maëlle Perret, Hanna Pfäffli, Simon Pilet, Doriane Rickli, Laetitia Rossmann, Estelle Rouiller-Monay, Samia Lou Rytz, Marine Savoy, Aurélie Schaller, Alice Scherrer Sandra Sonnard, Christelle Spoerry, Lucas Trezzini, Aurelia Trian, Elena Vital, Lorraine Volz, Laurane Wermeille, Jeanne Zen-Ruffinen, Alexiane Zutter.

Diplômé·e·s Travail social, orientation éducation sociale (111)

Rahib Al Maleki, David Backner, Chloé Beaud, Youssra Ben Jelloun, Yves Berberat, Maude Bertin, Muriel Bloch, Guillaume Boucher, Lauryne Bovey, Patrick Braillard, Yaëlle Brodard, Tess Brülhart, Sara Caputo, Romain Cerutti, Elodie Chapotot, Marine Chédel, Pauline Collomb, Morgane Corbelin, Romain Cornu, Pamela Cucuzza, Florian Curchod, Oriane Da Silva, Lou-Anne De Martini, Romane De Martini, Antonin Delessert, Fanny Dellea, Corona Devaux, Marine Devins, Antonio Alessio Di Biase, Thibault Dorsaz, Alessia Dubuis, Rafael Durussel, Halima El Mansouri, Matthieu Ernst, Sébastien Fatio, Julie Favez, Coline Ferrari, Dhouha Fersi, Giorgio Folli, Chloé Foretay, Noémie Fragnière, Lorène Fumeaux, Leïla Geara, Louise Genoud, Cloé Germain, Manuela Gibilisco, Mélissa Giller, Adrian Girard, Léa Goasguen, Julie Grandchamp, Laureen Gueissaz, Emilie Guisolan, Saphir Haubois, Roxane Hofstetter, Giulia Iannello, Gaspard Jaccottet, Jean-Christophe Jaques, Bastien Joly, Alex Junod, Laura Kebbi Beghdadi, Milena Keller, Antoine Laurent, Pamela Leu, Laetitia Lude, Kevin Mangiamele, Romain Marcuard, Oriane Maret, Océane Martin, Olivia Mavilla, Alessandro Mazzi, Camille Meier, Olivier Merz, Masha Mihajlovic, Yannick Moizeau, Ambre Mottet, Jaelle Muriset, Maeva Nardin, Diana Nascimento, Henritte Pulchérie Ngoualem Donfack, Emma Oribasi, Tristan Padoy, Benjamin Paredes, Robin Paschoud, Giulia Pelletier, Alix Perraudin, Tom Perusset, Nikita Pitt, Adrien Presti, Marjolaine Rhyner, Mégane Ribordy, Virginie Rochat, Julia Roulin, Jolan Dan Ruscio, Andreia Salgado Fernandes, Gauthier Saner, Séverine Sauser Cressier, Marion Sauter, Marc Schmied, Cléa Seydoux, Molly Siegrist, Lucien Späthe, Yasmine Stasi, Samira Staub, Emilie Ticon, Jennifer Tropea, Célia Veneziani, Yuly Marcela Vivas Rodriguez, Coraline Voisard, Brandon Wirth, Elena Yika, Leyla Zingarelli.

Diplômé·e·s Travail social, orientation animation socioculturelle (19)

Zacharie Bellon, Clara Bishop, Charlotte Bonetti, Eloïse Chamot, Alfonso D'Angelo, Djordje Dragojlovic, Fanny Hanser, Victoria Jones, Stefanie Jose, Romane Kraysenbühl, Anastasia Leresche, Kelmy Martinez, Catia Pires Lourenço, Noa Ribaux, Charlotte Roth, Théo Starobinski, Maxime Vionnet, Buse Yolal, Sacha Zimmermann.

Diplômé·e·s Travail social, orientation service social (49)

Rayan Al-Noueiry, Maïck Are, Matteo Barbaro, Samuel Bigler, Nadine Bühler, Ralph Bürgi, Elodie Bussy, Yohanny Carrasco Dominguez, Maximilien Carron, Amélie Carruzzo, Jay Cornillat, Elodie Correia, Sophie Del Barba Corana, Ivana Djokic, Arnaud Dorta, Liza Dubois Salazar, Florentin Dzoupeth, Léa Frésard, Fernanda Furtado De Medeiros Braga, Paola Giuliano, Léa Goasguen, Solène Grand, Alyssa Häfliger, Nour Hammami, Chloe Klappert, Rose Krattinger, Dana Lamouille, Romain Lemarié, Laura Lopez, Ana-Flora Makuntima, Nora Michaud, Cristiana Moreira Anastacio, Lara Péché, Alexandra Pereira Paiva, Sandra Patricia Quintero, Laura Raymondaz, Virgine Roy, Sophie Ruggiero, Elvan Sahin, Aurélie Schmidiger, Gwendoline Schwab, Yasmine Souaï, Yohan Stauffer, Coralie Terreaux, Camila Trossero, Naomi Vallotton, Lucy Veiga De Brito.

1 diplômé·e · 1 arbre

La HETSL a offert un arbre à chacun·e de ses diplômé·e·s lors de la cérémonie. 252 arbres ont été plantés par [AlmightyTree](#) dans la région de Akamura, à l'ouest du Kenya, avec 65 tonnes de CO2 absorbées en moyenne.



Un certificat a été remis aux diplômé·es.

5.2 Prix 2023 : les lauréat·es

La HETSL récompense chaque année des actes de formation destinés à préparer les diplômé·e·s pour la suite de leur parcours professionnel, que ce soit un parcours d'études particulièrement méritant, une période de formation pratique exemplaire ou des travaux de Bachelor d'exception.

Lors de la soirée du 16 novembre, la HETSL a exprimé une profonde reconnaissance à toutes les organisations et personnes qui ont contribué à la remise de ces prix. Leur générosité et leur engagement envers la formation sont la pierre angulaire de la capacité de la haute école à encourager l'excellence académique. C'est le reflet de la diversité des domaines couverts par le travail social et l'ergothérapie. Cela témoigne aussi d'une collaboration étroite avec les milieux de la pratique ainsi que de l'intérêt que les institutions portent aux travaux réalisés, que ce soit en termes d'implication sur le terrain, d'engagement dans les études, ou d'efforts de recherches pour documenter des phénomènes sociaux, questionner des dispositifs existants, donner à voir des réalités méconnues.

Et les lauréat·e·s sont...

Prix de l'Association Suisse des Ergothérapeutes (ASE)

[Emma Boudier](#), [Anaïs Christen](#) et [Samia-Lou Rytz](#) pour leur travail :

« Le ressenti et le vécu des enseignants ordinaires concernant l'inclusion d'enfants à besoins éducatifs spécifiques dans le cadre du Concept 360° »

Prix Croix-Rouge vaudoise

[Nour Hammami](#) et [Yasmine Souaï](#) pour leur travail :

« Pratiques funéraires musulmanes vues et vécues par les professionnel·le·s de la mort en Suisse »

Prix Eben-Hézer

[Lou-Anne De Martini](#) et [Romane De Martini](#) pour leur travail :

« Le choix de vêtements des personnes ayant une déficience intellectuelle et vivant en institution. Les opportunités, facilitateurs et obstacles présents dans ce processus de choix »

[Marc Schmied](#) et [Laetitia Lude](#) pour leur travail :

« Déficience intellectuelle et technologies : comment je paie mes courses ? »

Prix de la Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise (FASL)

[Maxime Vionnet](#) pour son implication sur la thématique de la participation des publics tout au long de son parcours de formation dans la Filière travail social, option animation socioculturelle (ASC).

Prix OSEO

[Jessica Chamoux](#) et [Livia Betti](#) pour leur travail :

« Être lionne : ethnographie de la participation au sein d'un collectif de femmes vivant ou ayant vécu l'itinérance »

Prix Claude et Monique Pahud

[Romain Cerutti](#) pour l'ensemble de ses études en travail social et ses qualité de réflexion et de questionnements dans le cadre notamment de sa formation pratique.

Prix Rollier

[Angélique Bourgeois](#) pour l'ensemble de ses études en ergothérapie, sa créativité et son engagement pendant sa formation pratique.

6 LES ÉTUDIANT·E·S EN CHIFFRES

Étudiantes et d'étudiants en filières initiales (Bachelor)

			2023	2022
Nombre de candidatures reçues	Par filière	Filière Travail Social	265 ¹	314
		Filière Ergothérapie	219	247
	Par voie d'accès (TS)	Matu. gym.	51	66
		Matu. spé.	70	73
		Matu. pro.	86	114
		Titre étranger	16	22
		Autres	42	39
	Par voie d'accès (ER)	Matu. gym.	67	78
		Matu. spé.	77	84
		Matu. pro.	54	52
		Titre étranger	13	17
		Autres	8	16
	Par genre (TS)	Femmes	203	218
		Hommes	62	96
	Par genre (ER)	Femmes	179	192
		Hommes	40	55
	Total	Total	484	561
Nombre d'étudiant·es admis en BA ²	Par filière	Filière Travail Social	192	175
		Filière Ergothérapie	78	75
	Par voie d'accès (TS)	Matu. gym.	39	43
		Matu. spé. ³	69	46
		Matu. pro.	57	67
		Titre étranger	9	5
		Autres	18	14
	Par voie d'accès (ER)	Matu. gym.	31	31
		Matu. spé.	22	20

¹ Si la diminution du nombre de candidature peut apparaître conséquente il s'agit d'un « retour à la normale » après les années 2021 et 2022 impactées par la pandémie. La valeur de 265 est en effet proche de la moyenne des années 2017 à 2020 qui se monte à 258

² Les deux filières sont soumises à des quotas d'admission. Pour le TS le nombre d'admis correspond aux étudiant·es passé·es par la régulation indépendamment de la HE désirée initialement.

³ Une légère montée en puissance des maturités spécialisées en 2023 est une tendance générale au niveau du domaine. Dans le canton de Vaud, un désintérêt pour la maturité professionnelle au profit de la maturité spécialisée est à prévoir en raison de l'abandon du système octroyant à la fois un CFC d'assistant socio-éducatif et une maturité professionnelle santé-social au terme du même cursus.

Rapport annuel 2023

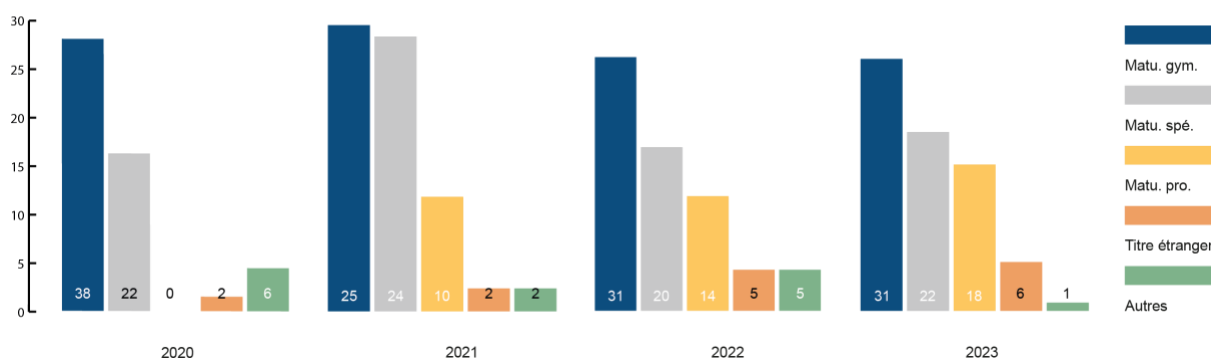
				2023	2022
Nombre d'étudiant·es en 1 ^{re} année BA ⁴	Par voie d'accès	Filière TS	Matu gym.	41	42
			Matu spé.	78	67
			Mat pro.	66	81
			Titre étranger	13	6
			Autres	20	19
			Total	218	215
		Filière ER	Matu gym.	31	31
			Matu spé.	22	21
			Mat pro.	18	14
			Titre étranger	6	5
			Autres	1	5
			Total	78	76
Nombre d'étudiant·es total	Par filière	Filière TS	698	682	
		Filière ER	232	228	
	Par genre (TS)	Femmes	507	483	
		Hommes	191	199	
	Par genre (ER)	Femmes	202	193	
		Hommes	30	35	
	Par type de formation (TS)	Plein temps	543	538	
		Temps partiel	52	45	
		En emploi	103	99	
	Par type de formation (ER)	Plein temps	232	228	
Total	Total	930	910		
Nombre de diplômé·es ⁵	Par filière	Filière Travail Social	177	204	
		Filière Ergothérapie	73	60	
	Par genre (TS)	Femmes	122	167	
		Hommes	55	37	
	Par genre (ER)	Femmes	59	57	
		Hommes	14	3	
	Par type de formation (TS)	Plein temps	144	174	
		Temps partiel	15	6	
		En emploi	18	24	
	Par type de formation (ER)	Plein temps	73	60	
	Total	Total	250	264	

⁴ Pour la filière TS, l'effectif total d'étudiant·es en première année est de 218 (quota admission de 210 auquel s'ajoute huit redoublements). L'écart de 18 avec l'effectif régulé (192) s'explique par des candidat·es non soumis·es à la régulation car au bénéfice d'un contrat de travail (13), au bénéfice d'une équivalence (2) ou issus du programme formation sans frontière (3).

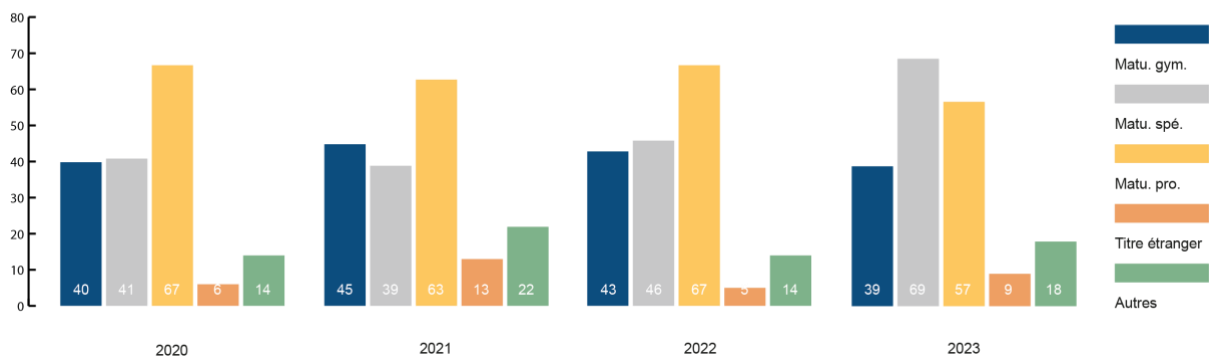
⁵ Diplômes réussis de janvier à décembre 2023

Rapport annuel 2023

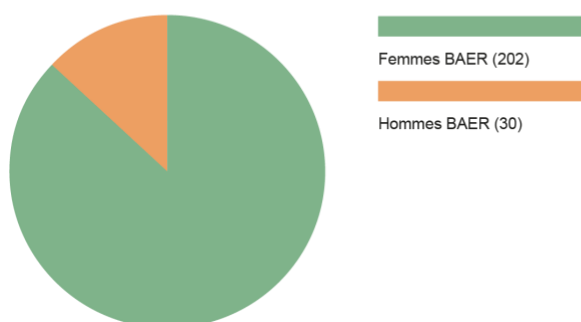
Répartition des étudiant·e·s admis·e·s en ergothérapie par voie d'accès



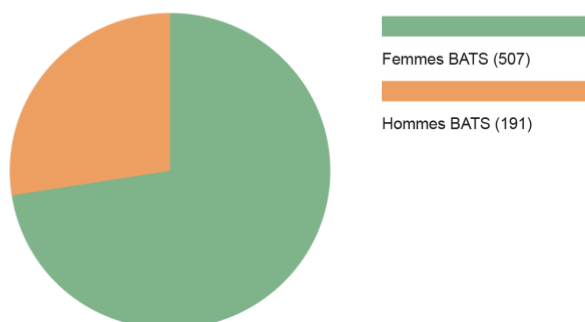
Répartition des étudiant·e·s admis·e·s en travail social par voie d'accès



Répartition des étudiant·e·s par genre : filière BAER



Répartition des étudiant·e·s par genre : filière BATS



Étudiantes et étudiants en formation continue⁶

			2023	2022
Nombre d'étudiant·es	CAS	Total	663	690
		dont CAS PF	311	299
	DAS	Total	39	49
	Par titre d'accès par formation	Diplôme d'une HE	621	651
		Admission sur dossier	81	88
	CAS de Médiatrice et médiateur culturel	Diplôme d'une HE	42	38
		Admission sur dossier	9	12
	CAS de Praticienne et praticien formateur·trice	Diplôme d'une HE	311	299
		Admission sur dossier	0	0
	CAS de Thérapeute en intégration neuro-sensorielle	Diplôme d'une HE	23	22
		Admission sur dossier	3	2
	CAS en Accompagnement de comportements-défis	Diplôme d'une HE	13	13
		Admission sur dossier	7	7
	CAS en Case management	Diplôme d'une HE	14	16
		Admission sur dossier	10	9
	CAS en Curatelles d'adultes	Diplôme d'une HE	21	40
		Admission sur dossier	4	12
	CAS en gestion d'équipe et conduite de projets	Diplôme d'une HE	80	104
		Admission sur dossier	20	14
	CAS en Prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs	Diplôme d'une HE	27	27
		Admission sur dossier	3	6
	CAS en Santé mentale et psychiatrie sociale	Diplôme d'une HE	21	23
		Admission sur dossier	8	4
	CAS Interprofessionnel en addictions	Diplôme d'une HE	42	35
		Admission sur dossier	5	7
	DAS en Art Thérapie	Diplôme d'une HE	12	19
		Admission sur dossier	3	6
	DAS en Intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale	Diplôme d'une HE	15	15
		Admission sur dossier	9	9
	Total (CAS, DAS)	Total	702	739
Nombre de diplômé·es	CAS	Total	285	219
		Dont CAS PF	142	105
	DAS	Total	8	29
	Total	Total	293	248

⁶ La HETSL collabore avec les autres HETS dans le cadre d'un « DAS en gestion et direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires ». Le DAS a accueilli 127 participant·es, dont 20 inscrit·es en MAS éponyme (85 en 2022, dont 10 MAS).

7 RESSOURCES HUMAINES

A la HETSL ce sont 203 personnes qui font la vie la Haute école. Les collaboratrices et collaborateurs du personnel d'enseignement et de recherche comprennent (31.12.23) :

	Nombre	EPT
Professeur·e·s HES ordinaires	10	9.65
Professeur·e·s HES associé·e·s	27	25.30
Maîtres d'enseignement	30	24.05
Adjoint·e·s scientifiques	7	5.7
Assistant·e·s HES d'enseignement	16	14.65
Assistant·e·s réseaux de compétences	5	4.20
Collaboratrices·eurs scientifiques	33	21.20
Doctorant·e·s FNS	1	1.00
Total femmes	89	71.25
Total hommes	40	34.50
Total	129	105.75

Les collaboratrices et collaborateurs du personnel administratif et techniques sont réparti·e·s dans différents services :

	Nombre	EPT
Direction	4	4.00
Administration générale	4	3.10
Administration de l'Unité de formation continue	9	6.00
Administration recherche et prestation de service	6	3.70
Bibliothèque	7	4.60
Service communication	3	2.70
Réception	2	1.10
Service d'admission et de gestion des études	12	9.10
Service financier	6	4.30
Service informatique et multimédia	8	7.60
Service intendance	7	5.60
Service des ressources humaines	4	2.30
Unité amélioration continue et projets	2	1.20
Total femmes	54	37.00
Total hommes	20	18.30
Total	74	55.30

Un réseau d'environ 900 vacataires contribue à la qualité de l'enseignement, partageant les expertises et expériences des milieux professionnels.

8 FILIÈRES INITIALES ET 3^{ÈME} CYCLE

8.1 Travail social

En 2023, la filière Travail social a pu finaliser une édition complète de son plan d'études cadre (PEC) et diplômé la première volée des étudiant·es à plein-temps lors de la remise des diplômes du 16 novembre. Ce PEC a par ailleurs été très favorablement évalué par les étudiant·es.

Souhaitant visibiliser les spécificités des formations en travail social tant au niveau HES qu'au niveau ES, la HETSL a travaillé de concert avec l'ARPIH pour publier une brochure qui permet aux deux écoles de se présenter. Par ailleurs, elle a commencé à organiser des journées d'immersion à la HETSL pour les étudiant·es de l'ARPIH. Les premiers fruits de ce travail se font déjà sentir par une augmentation du nombre d'étudiant·es diplômé·es ES qui rejoignent la HETSL avec 90 ECTS d'équivalences sur les 180 que compte le Bachelor.

Afin de favoriser l'accessibilité et l'inclusion, la filière Travail social a permis, par la pluralité de ses modes de formation (plein temps, en emploi et temps partiel) et par des aménagements de parcours de formation, à de nombreuses et nombreux étudiant·es de se maintenir aux études. La thématique d'approfondissement du présent rapport y reviendra. Depuis 2023, la filière se prépare activement à augmenter progressivement le nombre d'étudiant·es pour les années à venir. L'accueil de 20 étudiant·es supplémentaires pour la rentrée 2024 est d'ores et déjà acté.

8.2 Ergothérapie

La filière en Ergothérapie s'est engagée dès l'automne 2023 dans le processus d'accréditation de son programme d'études cadre avec la phase d'auto-évaluation pilotée par la HES-SO. Ce processus s'étend jusqu'au mois de juin 2024 avec la visite d'expert·es, qui sera suivie dès le mois d'août par une phase d'accréditation prévue dans la loi sur les professions de santé (LPSan).

Le projet symbiose HETSL-HESAV a continué d'occuper la filière en 2023 avec la participation des co-doyennes aux conseils académiques de HESAV ainsi que l'engagement de plusieurs membres du PER et de la Direction dans les groupes de travail pour préparer le transfert de la filière dans les meilleures conditions et garantir le développement des deux écoles.

On peut encore se réjouir du nombre élevé de diplômé·es en 2023 (73 soit une augmentation de 21,67% par rapport à 2022). L'admission de 78 étudiant·es à la rentrée 2023 offre un début de réponse à la pénurie de personnel qualifié dans le secteur de la santé. La filière regroupe un total de 232 étudiant·es.

8.3 Formation Master

Le Master of Arts HES-SO en Travail Social (MATS) est géré par le Rectorat de la HES-SO. Il est porté par les quatre Hautes écoles de Travail social (HETS), en partenariat avec la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI). Les enseignant·es de la HETSL y sont impliqué·es dans la responsabilité et l'assistanat de modules, la dispense de cours, la direction de stages de recherche, la direction et l'expertise de mémoires de Master, le Comité de filière MATS ainsi que dans le Comité d'admission MATS. Le Master en Sciences de la santé est conjoint à la HES-SO et à l'UNIL et comporte une orientation Ergothérapie.

33 membres du PER de la HETSL ont contribué en 2023 selon le détail ci-dessous :

Master TS : 1 assist-HES, 6 collab. scientifiques HES, 2 ME, 6 PA et 6 PO

Master Santé : 6 ME, 5 PA et 2 PO.

Les membres du PER qui participent à des activités de Master sont toutes et tous au bénéfice d'un contrat de travail avec la HETSL et cet engagement contribue au rayonnement de la haute école

8.4 Doctorats

Neuf professeur·es ordinaires et quatre professeur·es associé·es de la HETSL dirigent ou co-dirigent 22 thèses, en partenariat avec HEU suisses (Université de Neuchâtel, Université de Genève et Université de Lausanne), ainsi qu'avec des hautes écoles en France, au Portugal, au Canada, au Cameroun, et au Liban :

Marc-Antoine Berthod (PO) · Martine Bertrand Leiser (PO) · Oana Ciobanu (PO) · Julie Desrosiers (PA) · Caroline Henchoz (PO) · N'Dri Paul Konan (PA) · Morgane Kuehni (PO) · Nicolas Kühne (PO) · Alexandre Lambelet (PA) · Dominique Malatesta (PO) · Hélène Martin (PO) · Stéphane Rullac (PO) · Aline Veyre (PA)

Parmi ces 22 thèses, 12 sont réalisées par des collaborateurs et collaboratrices de la HETSL (sept assistant·e·s HES, trois collaborateurs ou collaboratrices de recherche et deux maître d'enseignement) :

- Rebecca Bendjama : « Analyse logico-discursive des argumentations de déconstruction dans la revue suisse romande l'émiliE : les préconstruits culturels à l'épreuve de la critique féministe », Université de Neuchâtel avec co-direction de Hélène Martin
- Mathilde Berger : « Suivi ambulatoire de l'activité physique des personnes lombalgiques chroniques », Université Claude Bernard 1 de Lyon avec co-direction de Martine Bertrand-Leiser
- Romain Bertrand : « Exploring the life as a couple when one partner has a degenerative disease: an occupational perspective », Université Grenoble Alpes avec co-direction de Nicolas Kühne
- Iuna Dones : « Happiness and wellbeing among older migrants and natives: Meanings of and strategies developed to achieve happiness », Université de Genève avec co-direction de Oana Ciobanu
- Emmanuelle Guillaume-Gentil : « Socio-anthropologie de la corpulence durant la grossesse et le post-partum », Université de Genève avec co-direction de Hélène Martin
- Ophélie Guerdat : « Accès et nonaccès aux prestations à travers les rencontres aux guichets sociaux », Université de Neuchâtel avec co-direction d'Alexandre Lambelet
- Melissa Ischer : « Vieillesse des personnes en situation de handicap : analyse du vécu de l'entourage », Université de Lille avec co-direction d'Alexandre Lambelet
- Aurélie Jung : « Quand le ou la proche devient un·e endeuillé·e : vécu personnel et prise en charge institutionnelle de la transition vers le deuil dans les situations palliatives », Université de Genève avec co-direction de Marc-Antoine Berthod
- Cécilia Mathys : « Grande vieillesse et trajectoires de fin de vie en contexte migratoire : une perspective de genre », Université de Lausanne avec co-direction de N'Dri Paul Konan
- Romain Papaevangelou : « Impact sur les pratiques des professionnel·le·s des logiques qui sous-tendent l'évaluation dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle », Université du Québec à Montréal avec co-direction de Morgane Kuehni
- Valentine Perrelet : « Prioriser les interventions de soutien à déployer pour accompagner le processus d'inclusion des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme en milieu scolaire dans le cursus obligatoire en suisse », Université Paris Cité avec co-direction d'Aline Veyre
- Julie Tiberghien : « Une promesse d'efficience et d'objectivité : enquête sur l'influence des outils numériques dans les Centres sociaux régionaux », Université de Lausanne avec co-direction de Morgane Kuehni

Rebecca Bendjama a obtenu sa thèse en novembre 2023 et Aurélie Jung en mars 2024.

9 UNITÉ DE FORMATION CONTINUE

En 2023, l'Unité de formation continue (UFC) de la HETSL a accueilli 1799 participant·es au sein des différentes offres de formations : 702 personnes ont suivi une formation postgrade HES-SO (MAS-DAS-CAS) ou une formation certifiante HETSL et 1097 personnes ont participé à une formation courte ou une formation sur mandat et intervention en institutions.

Le besoin de formations continues des institutions et des professionnel·les confronté·es à des réalités sociales de plus en plus complexes a été accentué par la pénurie de personnel qui touche les domaines du travail social et de la santé. La demande de formations pour les cadres des structures socio-sanitaires reste particulièrement importante, notamment dans le domaine de la petite enfance. En témoignent les longues listes d'attente pour les formations postgrades en gestion d'équipe et conduite de projets.

Une réflexion est engagée au niveau de la HES-SO pour faire évoluer le CAS de praticienne formatrice et de praticien formateur (CAS PF). Ce dernier permet aux participant·es de développer des compétences par une formation en alternance, favorisant la confrontation entre les apports théoriques et des expériences concrètes d'accompagnement pédagogique d'étudiant·es. La réflexion en cours veut proposer un nouveau modèle avec une formation composée d'un cours de base pouvant être complété par un CAS PF. La HETSL participe activement aux réflexions ; elle veut éviter toute perte d'attractivité d'une formation appréciée et tout risque de créer deux statuts différents dans les institutions.

L'UFC s'est engagée de manière significative en 2023 dans le champ de la protection de l'enfance, traversé par des défis importants. Dans le cadre du partenariat mis en place avec la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), deux nouvelles éditions du premier module du CAS en protection de l'enfance ont été organisées pour les professionnel·les travaillant dans les différents offices régionaux de protection des mineur·es. Une collaboration a également été mise en place avec l'Ordre judiciaire vaudois qui a mandaté l'UFC pour le développement d'une formation destinée aux magistrat·es des Justices de paix vaudoise et Président·es et Tribunaux d'arrondissement actifs dans le domaine de la protection de l'enfance. Les différentes volées de la formation visent à former plus de 80 magistrat·es.

Face aux nombreux défis auxquels les terrains sont confrontés ainsi qu'à leur complexification, l'UFC a renforcé ses partenariats avec d'autres institutions de formation, dont notamment l'UNIL, HESAV et la HEP. Trois nouveaux CAS ont été développés, lesquels marquent la volonté de l'UFC de renforcer les collaborations avec les autres Hautes écoles et les Universités. Le premier, en gouvernance participative et actions locales (partenariat UNIL) et le deuxième, en études genre pour la promotion de l'égalité dans les pratiques professionnelles (partenariat UNIL et HESAV), commencent cette année. Et dès 2025 débutera un nouveau CAS en thérapie de la main (partenariat HESAV) qui s'adresse aux ergothérapeutes et physiothérapeutes. Ces partenariats découlent du constat clair que les personnes sont confrontées, dans leur cadre professionnel du travail social et de la santé, à des situations de prise en charge de plus en plus difficiles. En tant que Hautes écoles, nous avons donc tout intérêt à réunir nos compétences et savoirs spécifiques pour proposer des formations qui répondent à ces besoins. A l'aide de ces partenariats, nous cherchons ainsi à répondre à la complexification du quotidien professionnel dans le domaine du travail social et de la santé. Face au constat du fort besoin des professionnel·les actives et actifs dans les paysages éducatifs du canton notamment, le partenariat avec la HEP a été également renforcé. Premièrement dans le cadre de la promotion et du déploiement du CAS en prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs, deuxièmement autour d'accompagnements de professionnel·les actives et actifs au sein d'établissements scolaires qui mobilisent des expertises de l'UFC et de la HEP.

Enfin, 2023 a été marqué par un changement de décanat, à la suite du départ à la retraite de la doyenne, ainsi que par plusieurs départs à la retraite de personnel pédagogique et administratif qui vont se poursuivre en 2024. Ces changements au sein de l'équipe de l'UFC, ainsi que le repositionnement de la HETSL autour du domaine de travail social, ont impulsé un travail de réorganisation de l'offre et de l'organisation de l'unité qui se poursuit en 2024.

10 LARESS

En 2023, pas moins de 35 projets de recherche sont en cours, dont 12 sont financés par le FNS, 11 par la HES-SO, 8 par Innosuisse. Parmi ces derniers, 7 sont financés dans le cadre de l'Innovation Booster « Technology&Special Needs », sous la responsabilité de la Fondation pour la recherche sur le handicap. Ces financements, impliquant des études brèves mais intenses, permettent le test et l'implémentation de projets directement applicables chez les partenaires d'implémentation. On peut citer en exemple « Une image pour mille mots » qui est le développement d'une application basée sur l'intelligence artificielle pour générer une courte bande dessinée, qui pourra également être décrite en langage facile à comprendre. Le but étant de rendre accessible, à moindre effort, tous types de texte ou d'audio, comme le matériel de vote.

Concernant les recherches au plus long cours avec une requérance principale de la HETSL, on peut citer « Fit for Crisis? Social Policy in Times of COVID-19: a Longitudinal Mixed-Method Approach », projet obtenu dans le cadre du Programme national de recherche PNR80 « Covid-19 et société » du Fonds national suisse de recherche scientifique (FNS). Ou encore le projet financé par la division I du FNS « Enquêter sur le sens caché des conduites. Une ethnographie de la connaissance ordinaire de la démence dans les institutions de soin de longue durée ».

Par ailleurs, 37 recherches mandatées sont en cours de réalisation en 2023, sous forme de développements et d'accompagnements de projets, d'évaluation ou d'enquêtes et d'analyse de données. Ces recherches sont mandatées par la Confédération (7), les cantons ou communes (8), ou encore par des associations, institutions, ou HES (22). Elles sont pour une part réalisées grâce à l'expertise de deux adjoint·es scientifiques du LaReSS, pour d'autres grâce aux adjointes scientifiques de l'Observatoire des précarités. On peut citer notamment le projet « Évaluation du projet ReBooster de la fondation du Relais », qui bénéficie des expertises d'une adjointe du LaReSS, de l'Observatoire des précarités, ainsi que du Réseau de compétences MaTISS (Marché du travail, insertion et sécurité sociale), nouvellement créé en 2023.

En 2023, les membres du PER ont publié 109 publications :

- 1 acte de conférence
- 23 articles de revues peer-review
- 45 articles de revues professionnelles
- 10 chapitres de livres
- 4 chapitres de livres peer-review
- 6 livres destinés à un public professionnel
- 4 ouvrages scientifiques
- 6 rapports de recherche publiés
- 10 autres types de publications

2023, c'est aussi :

- 154 conférences données dans des colloques ou congrès scientifiques, ou encore d'événements à destination de professionnel·les ou tout public ;
- 41 interventions dans les médias, dont 22 dans la presse écrite, 10 dans des émissions radio, 6 dans des émissions TV et 3 podcasts (« La mort » de ça résonne).

Sept prestations de service ont été réalisées par les membres du PER en 2023. Il s'agit par exemple d'expertises de travaux de maturité spécialisée ou la participation à la commission des visiteurs de prison, ou encore l'établissement des statistiques pour SOS-Femmes.

La nette diminution de chiffre d'affaires entre 2022 et 2023 est liée à la fin du mandat de la Geliko pour la création d'antennes régionales pour l'accompagnement de situations sociales complexes. Elle s'explique également par la périodicité biennale de l'Université d'été en Travail social.

11 MANIFESTATIONS ET RÉSEAUX DE COMPÉTENCES

La HETSL est un lieu de vie et de rencontres pour les étudiant·e·s, les professeur·e·s, les professionnel·le·s du travail social et de l'ergothérapie mais également pour un public plus large.

En ce qui concerne l'organisation d'événements et la transmission de savoirs, la HETSL a proposé quelque 50 manifestations en 2023, dont une trace est conservée à la rubrique www.hetsl.ch/evenements.

L'[observatoire des précarités](#) a ainsi poursuivi ses activités, avec notamment l'organisation de workshops pour mettre en place des [Espaces thématiques](#) et favoriser la rencontre entre enseignant·es, chercheur·es, étudiant·es, actrices et acteurs de l'action sociale et sanitaire autour d'intérêts communs.

Les cinq réseaux de compétences ont continué à jouer un rôle important au sein de la HETSL, en réunissant des expertises autour de thématiques spécifiques et en favorisant les synergies entre production de connaissances et transfert de celles-ci, que ce soit au niveau de la formation (initiale et continue) ou plus largement, du monde professionnel ou de la cité.

Âge, vieillissements et fin de vie (AVIF)

www.hetsl.ch/avif

Occupation humaine et santé (OHS)

www.hetsl.ch/ohs

Genre et travail social (GeTS)

www.hetsl.ch/gets

Participation sociale des personnes avec troubles neurodéveloppementaux (Neurodev)

www.hetsl.ch/neurodev

Marché du travail, insertion et sécurité sociale (MaTISS)

www.hetsl.ch/matiss

Les [pôles de développement](#) « Enfance, jeunesse et familles » et « Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique » ont également contribué par leurs actions au partage des connaissances dans leurs domaines d'expertise.

12 BILAN ET COMPTES DE RÉSULTATS

Bilan (au 31 décembre)

	2022	2023
ACTIF		
Trésorerie	7 671 490	3 781 527
Réalisables	3 287 580	2 156 564
Actif immobilisé	7 690 250	7 319 665
TOTAL DE L'ACTIF	18 649 320	13 257 756
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme	12 665 006	7 403 308
Capitaux étrangers à long terme ¹	4 212 767	3 996 740
Fonds de renouvellement	210 532	210 532
Fonds de réserve et d'innovation (FRI)	1 453 943	1 481 015
Capital propre	80 000	80 000
Résultat de l'exercice	27 072	86 161
TOTAL DU PASSIF	18 649 320	13 257 756

Comptes de résultat (au 31 décembre)

	2022	2023
CHARGES		
Charges du personnel	26 670 774	27 916 905
Charges de fonctionnement	4 672 737	4 179 690
TOTAL DES CHARGES	31 343 511	32 096 595
PRODUITS		
Produits écolages Bachelor & Master	1 515 303	1 731 147
Produits Unité formation continue	3 791 081	3 466 167
Produits LaReSS (Recherche - PS)	3 462 903	3 528 372
Produits autres	2 154 856	2 122 106
Total des Produits propres	10 924 143	10 847 792
Subvention HES-SO	16 649 417	16 741 032
Subvention cantonale ²	3 797 023	4 593 931
Total des Subventions	20 446 440	21 334 963
TOTAL DES PRODUITS	31 370 583	32 182 755
RESULTAT DE L'EXERCICE ³	27 072	86 160

¹ Y compris Fonds affectés.

² Subvention nette après prise en compte du résultat de l'exercice.

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la
Fondation Haute école de travail social et
de la santé Lausanne - HETSL
Lausanne



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Haute école de travail social et de la santé Lausanne - HETSL, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

En outre, nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Renens, le 9 avril 2024

BfB Fidam révision SA



Vincent Vocat
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Fabio Romano
Expert-réviseur agréé

Annexes

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- tableau des flux de trésorerie
- annexe

13 COMPOSITION DU CONSEIL DE FONDATION

Présentation et composition

L'Association École d'études sociales et pédagogiques a été créée en 1964, suite à la réunion des activités de formation de l'Ecole d'assistantes sociales et d'éducatrices – créée en 1952 et devenue la Fondation Gustave Curchod en 1955, et du Centre de formation d'éducateurs pour l'enfance et l'adolescence inadaptées – créé en 1954 à Lausanne et dirigé par Claude Pahud.

En 1985, l'Association de l'Ecole d'études sociales et pédagogiques a cédé son nom à la Fondation du même nom, ainsi que ses actifs et passifs à titre de capital initial. En 2020, le nom de l'école a changé, passant d'Ecole d'études sociales et pédagogiques – éesp à Haute école de travail social et de la santé Lausanne – HETSL.

Conformément aux articles premier et trois LHEV, la Fondation et la Haute école de travail social et de la santé Lausanne – HETSL sont soumises à la LHEV, à son règlement d'application (RLHEV), ainsi qu'à la Convention intercantonale sur la Haute école spécialisée de Suisse occidentale HES-SO (art. 1). Les organes de la Fondation sont le Conseil de fondation, le Conseil professionnel et l'Organe de révision (art. 7).

Le Conseil de fondation est composé de :

- a. Cinq à sept personnes cooptées par le Conseil de fondation, parmi lesquelles seront choisies celles assurant les fonctions de président·e, de vice-président·e et de trésorier·ère de la Fondation.
- b. Le profil des membres comprend des compétences dans les domaines académique, professionnel, juridique, financier, politique et de la gestion. Les membres doivent en outre manifester une sensibilité et un intérêt pour les missions de l'école. Leur domaine d'activité ne doit pas impliquer un rôle direct dans le financement de l'école.
- c. La Directrice ou le Directeur de l'école ainsi que la Présidente ou le Président du Conseil professionnel siègent en principe au Conseil à titre d'invité permanent avec voix consultative (art. 10).

Présidente :

Anne-Catherine Lyon, ancienne Conseillère d'État

Membres :

- Vincent Grandjean, Vice-Président, ancien Chancelier de l'État de Vaud
- Claude Meyer, ancien Chef du Service d'audit interne du CHUV
- Daniel Oesch, Professeur de sociologie économique à l'Institut des sciences sociales de l'UNIL
- Elisabeth Ruey-Ray, membre du Comité de AORIS (OrTra santé social Vaud), Présidente de la Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance, Vice-présidente de l'École supérieure en éducation de l'enfance (esede)
- Irène Schmidlin, avocate
- Jacques-André Schneider, avocat spécialisé en droit social, ancien chargé de cours et professeur titulaire UNIL, ancien expert auprès des Commissions de la santé et de sécurité sociale du Conseil national et du Conseil des États